



# 4 pages PDMQDC

et CP à ~~12 15~~ ...



**NON** à la fermeture des  
**Plus de Maîtres Que De Classes !**

**OUI** à la pérennisation et à la généralisation du dispositif !

Dans notre département, les "Maîtres Supplémentaires" existent depuis 35 ans et pourtant le DASEN de la Haute-Garonne est le premier en France à avoir décidé de les supprimer !

Ce dispositif fait partie intégrante de la culture de nos écoles, notamment en Éducation Prioritaire. Tout au long de ces décennies, le fonctionnement autour de cet enseignant supplémentaire a évolué, au fil de la réflexion des équipes et des projets des écoles.

Levier pour développer le travail d'équipe par la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques, pour faire évoluer les pratiques, ce dispositif contribue à la réussite des élèves pour aller vers une réduction des inégalités scolaires.

Depuis 2013, la mise en œuvre du dispositif a été actée et mise en place au niveau national. Aussi bien localement que nationalement, Inspection Générale, Recteurs, DASEN, IEN, chercheurs et enseignant-es reconnaissent son efficacité et soulignent la dynamique ainsi enclenchée dans **les équipes qui plébiscitent le dispositif.**

Or, pour récupérer des postes et organiser un dédoublement de classes de CP, **le DASEN a décidé la fermeture de 22 postes de "Plus de**

**Maîtres que de Classes" dans toutes les écoles de REP+ du département !**

Cette décision précipitée et sans aucune concertation est un acte violent et méprisant envers les équipes investies sur le terrain qui œuvrent pour réduire les inégalités scolaires et avancer vers la réussite de tous les élèves !

Pourtant, un scénario chiffré a été exposé et proposé lors du CDEN du 1<sup>er</sup> juin, mais n'a pas reçu de réponse de la part du DASEN. Cette proposition permettrait de maintenir dans les écoles de REP+ les PDMQDC et ainsi de continuer à développer des organisations pédagogiques qui ont toute leur place dans la prévention et la lutte contre la difficulté scolaire.

**Nous nous opposons à cette destruction et nous mobilisons pour obtenir le maintien et le développement du dispositif du "Plus de Maîtres que de Classes" dans nos écoles ! Nous appelons les collègues à entrer dans l'action !**

**15 juin Rassemblement à 17h**  
Rectorat

**20 juin GREVE !**  
AG et rassemblement

# Plus De Maîtres Que De Classes





## Paroles d'Enseignant-es

**On est plus intelligent à plusieurs**

Patricia évoque un dispositif « qui permet d'échanger sur l'enfant, de se soutenir, se rassurer, se confronter aussi » et qui « permet de ne pas focaliser son attention exclusivement sur les élèves en difficulté. » Même si de prime abord le travail en co-enseignement est difficile à vivre, cela s'apprend et après une période d'adaptation, Patricia apprécie de pouvoir travailler à deux dans la classe, tantôt actrice, tantôt observatrice des élèves. Le dispositif améliore le climat de la classe : « la présence de deux adultes permet par exemple une gestion plus rapide des petites perturbations du quotidien. »

**...du sens pour les parents une cohésion et une continuité ... notre travail d'équipe... ... la réussite de tous les élèves**

*Nous avons beaucoup investi et œuvré pour que ce dispositif fonctionne et vous en aviez apprécié la pertinence lors de votre visite avec Madame la Rectrice en juin 2016. Vous aviez aussi pu constater combien ce dispositif a du sens pour les parents que vous aviez rencontrés, en plus d'assurer une cohésion et une continuité tout au long de la scolarité des élèves.*

*Au-delà de la violence de l'annonce, nous ressentons un sentiment de mépris quant à notre travail d'équipe mené depuis de nombreuses années ainsi que la négation de l'engagement personnel du titulaire du poste.*

*Nous ressentons aussi une très forte inquiétude ne sachant pas quel dispositif mettre en place à moyens constants afin de pallier la disparition de ce poste et de permettre ainsi la réussite de tous les élèves dans tous les niveaux d'enseignement.*

*Nous déplorons de ne pas avoir été consultés et espérons que vous reviendriez sur cette décision hâtive et unilatérale.*  
(Extrait courrier de l'Ecole G.Hyon)

**...évolution dans les pratiques pédagogiques  
Briser un fort sentiment d'isolement ...  
Échanges sur les pratiques...  
... croiser les regards**

*L'arrivée de ces postes a marqué une vraie évolution dans les pratiques pédagogiques... tout d'abord de manière bénéfique elle a « ouvert les portes de la classe » et brisé un fort sentiment d'isolement : jusque là l'institut était*

*quasiment toujours seul-e dans sa classe -sauf les jours d'inspection ! Seul-e avec ses réussites..et ses difficultés, voire ses échecs. La venue d'un autre instit dans la classe, qui n'a d'ailleurs pas été simple au début, a permis de libérer les échanges sur les pratiques de chacun, les difficultés rencontrées... Cela, oui, a fondamentalement permis de transformer les sentiments d'échec en notion de difficultés auxquelles ensemble on peut trouver des réponses. Cela a permis de « croiser les regards » sur les enfants et mieux cerner les besoins de chacun.*

*Cela a aussi, et on ne le dit pas assez, permis aux élèves d'entendre des adultes se parler entre eux.*

*Cela a favorisé les constructions d'équipes dans les écoles. Certainement dans les écoles de ZEP plus qu'ailleurs cette notion d'équipe est très développée parce que ce n'est qu'en équipe que l'on peut faire face à la tâche et parce qu'il y existe ces maitres supplémentaires qui sont un outil fort pour la mise en œuvre des projets.*

(Extrait courrier d'une enseignante PDMQDC)

**85%**

**des PE jugent le dispositif PDMQDC satisfaisant ou plutôt satisfaisant**  
Sondage SNUipp-FSU  
Colloque Education Prioritaire - juin 2016

**Nouveau temps, nouvel espace**

Pour Lise, maîtresse en plus, « mettre en place le dispositif demande à réfléchir à de nouvelles organisations, surtout pour travailler en co-intervention. Des questions très pratiques se posent auxquelles on n'est pas forcément préparées. Il faut réorganiser la classe, placer les chaises, les tables, le tableau, en fonction de la place et des rôles de chacun, élèves et enseignants. Et puis quels outils pédagogiques nous seront utiles? »





**...deux styles  
d'enseignement  
complémentaires**

**Dynamique ... sur  
l'équipe d'école ...**

**...dimension « travail  
collectif »**

" les effets bénéfiques du dispositif plus de maîtres que de classes tiennent selon les équipes au fait que travailler à deux (maître de classe et maître supplémentaire) permet d'associer deux styles d'enseignement

complémentaires pour atteindre le plus grand nombre d'élèves au sein d'une même classe, et donc moduler les pratiques des professeurs... Le dispositif plus de maîtres que de classes a montré l'efficacité du co-enseignement sur la dynamique entre maître de classe et maître supplémentaire, mais plus largement sur l'équipe d'école".

Inversement, "envisager des CP à 12 au détriment du PDMQDC est une opération simple, qui présente le risque de ne pas agir sur une modulation des pratiques, mais seulement de rendre, par la réduction du nombre d'élèves, la classe plus supportable. Même si le climat de classe a effectivement des effets favorables sur les apprentissages des

élèves, un groupe classe réduit de 12 élèves pourrait reléguer à un second plan la vigilance sur l'hétérogénéité et laisser croire aux enseignants que le petit nombre ne nécessiterait pas de différenciation effective, que tout pourrait s'effectuer à 12...

Envisager des CP à 12 au détriment du PDMQDC c'est une recentration vers l'éternel "1 maître = une classe" sans plus d'échanges pour confronter ses pratiques. C'est remiser la dimension "travail collectif", tout comme le travail conjoint".

Extrait de la pétition nationale soutenue par Roland Goigoux, Dominique Bucheton et Sylvie Cèbe au dispositif PDMQDC

**Essayer  
autrement  
devient  
possible**

L'arrivée d'un maître supplémentaire crée une déstabilisation au sein de l'école qui contraint, pour rétablir un équilibre, à des modifications des manières de faire ordinaires, et nécessite de travailler ensemble pour, a minima, cibler ce qu'il fait et identifier les élèves qui relèveront de l'action de chaque enseignant. Partager des outils de conception, de régulation et de suivi, des supports d'apprentissage, constitue autant d'occasions de sortir d'une forme d'isolement. Le temps pris au départ est gagné par la suite.

Le PDMQDC crée une réelle motivation pour penser sa réalisation, une dynamique collective où essayer autrement devient possible. Un « parler pédagogie » est réactivé, avec des temps et des lieux où l'on évoque avec précision des situations d'enseignement et d'apprentissage. (...) Les maîtres supplémentaires, ressources pour l'équipe, portent un regard sur les pratiques, enrichissent leurs propres expériences, et les partagent.

Marie Toullec-Théry  
(université de Nantes et ESPE des Pays de la Loire)

## Paroles de chercheurs



### Généralisation des M+ pour tous !

**1Msup pour 6 cl : 48 000 postes = 1,2 M**

**1Msup pour 3 cl : 96 000 postes = 2,4 M**

Rappel :

**CICE = 44 M pour moins de 100 000 emplois créés**  
Et Macron veut encore augmenter les allègements de cotisation sociales...

**...décloisonnements**

**Remédiation  
didactiques et  
pédagogiques ...**

**...on prépare, on  
intervient et on fait le  
retour ensemble**

Dès 1982, puis en 1990, il y avait déjà eu des postes supplémentaires en ZEP

pour abaisser les effectifs des classes ou mener une « petite politique de cycle » avec des décloisonnements. En 2006 ce furent des référents dans les réseaux pour permettre de la co-intervention. La demande a été reprise à la concertation nationale de l'été 2012, pour continuer cette refondation pédagogique qui permet une approche plus précise de la prévention et un traitement des difficultés, des remédiations didactiques et pédagogiques dans le cadre collectif du métier, au sein des cycles et avec des interventions dans les classes. Le PDM est récent, une évaluation du dispositif n'est pas encore possible. Mais le retour de l'ensemble de la profession sur le terrain est favorable. C'est une nouvelle culture : on prépare, on intervient et on fait le retour ensemble.

Marc Douaire,  
président de l'Observatoire des zones prioritaires (OZP)





## CP à 12 15 ...

## Paroles de DASEN (1) Lors du CTSD du 30 mai

... confiance

*Intelligence collective ...*

*...nouvelles perspectives*

Ce sont maintenant les injonctions qui descendent sur le terrain, les prescriptions qui s'accumulent au mépris des équipes, du travail engagé et dans l'absence de toute concertation.

Dans la réalité, voici ce qu'il en sera de la confiance accordée aux équipes et pour l'intelligence collective, on repassera !

Sur le dédoublement des CP et la suppression des PDMQDC : « **J'ai confiance en l'intelligence collective des équipes qui sauront mettre en place des projets et de nouvelles organisations pédagogiques. Ces postes en plus en éducation prioritaire ouvrent de nouvelles perspectives dont les équipes s'empareront.** »

## Paroles de DASEN (2) Portées par les IEN sur le terrain

- En n'ouvrant pas le nombre de classes nécessaires pour un passage à 12, le DASEN de la Hte-Garonne économise plusieurs postes. De plus, dans la majorité des écoles REP+, une ULIS ou une UPE2A est implantée. Les classes de CP qui commenceront l'année au-delà de 12 risquent, avec les inclusions, d'être rapidement loin de 12...

**- des classes de CP à 24 prises en charge par 2 enseignant-es**

- des classes de CP à 24 prises en charge par 2 enseignant-es si l'école ne dispose pas de locaux. Si nous sommes favorables au principe de la co-intervention et du co-enseignement comme le permettent les PDM, elle doit être construite, concertée, mise en place pour des raisons pédagogiques et non pas

imposée par l'absence des locaux.

- Quand dans une école, le DASEN n'a pas ouvert le nombre de classes de CP suffisant pour mettre en application la mesure du ministre, on pourra basculer les CP "en trop" sur une classe de CP-CE1. On aura donc des élèves dans des CP à 12 et d'autres dans un CP-CE1 à ?... Et tant pis pour les organisations choisies par les équipes et basées sur des motifs d'ordre pédagogiques... ce qui compte, c'est que ça rentre dans la boîte !

**Collègue expérimenté -es et à temps complet**

- La quotité d'exercice des collègues devra donc déterminer l'attribution des classes et certain-es seraient écarté-es du CP.

- Des organisations pédagogiques à transmettre à l'IEN pour avis qui vérifiera si toutes les consignes ci-dessus sont respectées.

C'est une atteinte inadmissible aux prérogatives du conseil des maîtres qui ne sera plus libre de ses choix pédagogiques en termes d'organisation et de répartition des élèves dans les classes. L'utilisation d'un-e enseignant-e comme un PDM ne sera pas acceptée.

- Un avenant au projet d'école devra être rédigé par les équipes avant fin

septembre 2017 définissant les principes d'enseignement dans les CP dédoublés.

Alors que les équipes sont investies pédagogiquement autour du PDM et de ses interventions dans le cadre d'un projet, dispositif largement

plébiscité dans les écoles, il s'agira de construire un nouveau projet qui devra respecter des consignes imposées.

- Elaboration d'une évaluation départementale avec l'ESPE. On voit déjà poindre les protocoles d'évaluation, la course aux résultats ; le ministère ayant annoncé « 100% de réussite » dans les CP dédoublés. Classes de bachotage ? Quant à notre liberté pédagogique, qu'en restera-t-il ?

- Demandes aux directeurs-trices des écoles élémentaires et maternelle d'informer les parents de GS dans le cadre des conseils d'écoles, de réunions ou lors des inscriptions en CP sur la mesure de dédoublement.

**La rectrice d'académie et le DASEN de la Hte-Garonne sont bien en marche ! Nous sommes le seul département dans lequel des mesures aussi brutales et précipitées sont mises en application, tout ceci sous couvert de confiance aux équipes et de concertation !!!**

## **Et après, au tour des REP !**

Dans les années suivantes est prévue la montée en charge de la mesure, avec CP et CE1 à 12 dans toutes les REP et REP+. La fermeture de tous les PDMQDC est à craindre, ainsi que d'autres postes qu'il faudra « gratter » partout dans le département...

**- des classes de CP à 12, mais aussi à 13, 14 voire 15**

**Plus de CP/CE1 sauf pour déverser les CP tous seuls !**

**Et faut écrire un projet avec les bons principes !**

